



## MÉDIATION PAR LES PAIRS : RÉGULATION ET GESTION DES CONFLITS

Parmi les sept facteurs déterminants du climat scolaire, la médiation par les pairs est une stratégie pédagogique favorable à l'engagement et à la motivation des élèves.

### ■ S'INFORMER

#### QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION ?

La médiation est un processus coopératif qui facilite la résolution non violente d'un conflit. Il peut également le prévenir par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. Le médiateur aide les parties (appelées médiants) à communiquer, favorise les conditions du dialogue afin qu'elles recherchent une issue constructive au conflit. En surmontant les désaccords, on s'efforce alors d'établir de nouvelles relations, de nouvelles solidarités, en un mot de « reconstruire le lien social » (*Bonafé-Schmitt*).

#### QU'EST-CE QUE LA MÉDIATION PAR LES PAIRS ?

La médiation « par les pairs » en milieu scolaire signifie que les médiateurs sont des jeunes du même âge ou à peine plus âgés, formés à la médiation, mais avec le même statut d'élèves. Les élèves-médiateurs vont proposer leur aide lors de désaccords, disputes ou de bagarres, ou à des victimes de violence.

#### POURQUOI S'APPUYER SUR LA MÉDIATION ?

Une éducation à la citoyenneté devrait donner aux élèves des outils pour que les conflits ne soient pas traités par l'affrontement, voire la violence, mais puissent être mis en mots par les élèves eux-mêmes. Pour ce faire, il s'agit d'apprendre à l'enfant à exprimer, verbaliser ses émotions, ses besoins et ses valeurs, et ainsi s'approprier le socle des connaissances et compétences langagières, civiques et sociales.

Promouvoir une culture de la médiation, c'est donner des outils pour résoudre les conflits par la parole et le dialogue, donc contribuer à améliorer le climat scolaire et prévenir le harcèlement.

## COMMENT S'Y PRENDRE ?

### Dans l'école

La mise en place d'une formation à la médiation par les pairs suppose au préalable de définir l'action en cohérence avec le projet d'école et le règlement intérieur. Il suppose également la définition de la formation nécessaire pour les personnels impliqués dans l'établissement, l'assurance d'un suivi ainsi que l'évaluation des actions entreprises par des praticiens de la médiation.

### Avec les élèves

Les enseignants et les animateurs peuvent choisir de mettre en place la médiation selon deux modalités :

- en classe;
- ou sous forme d'activités périscolaires via l'atelier de médiation proprement dit, atelier d'entraînement (ou via la permanence pour permettre aux enfants de gérer leurs conflits).

## ■ AGIR

### PROTOCOLE EN CINQ PHASES POUR LA MÉDIATION ENTRE PAIRS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

#### Phase 1 – Accueil et exposé du cadre

- Présentation des médiateurs élèves et des médiateurs élèves
- Exposé des règles des médiateurs
- Exposé des règles des médiateurs
- Accord explicite sur ces règles pour les médiateurs

#### Phase 2 – Exposé des faits et reformulation

- Chaque médiateur expose sa version de la situation conflictuelle
- Les médiateurs reformulent pour vérifier la compréhension de la situation

#### Phase 3 – Exploration du conflit

- Verbalisation des émotions
- Expression des besoins
- Expression des valeurs à l'œuvre dans le conflit
- L'excuse, levier de la reconnaissance de l'autre, ni suggérée ni imposée par les médiateurs

## **Phase 4 – Recherche de solutions**

- Chaque médiant propose sa solution au conflit
- Les médiateurs ne doivent suggérer aucune solution
- Les deux parties s'entendent sur la résolution du conflit

## **Phase 5 – Accord gagnant-gagnant**

- Engagement de chaque partie, verbal ou écrit avec signature
- Expression des émotions à la fin de la médiation
- Proposition par les médiateurs d'un suivi de l'accord de médiation
- Règles de cadrage de la médiation
- Règles des médiateurs
- Vérifier l'accord des médians
- Garantir le processus de médiation
- Garantir l'impartialité
- Garantir la confidentialité, sauf s'il y a danger

## **Règles des médians**

- Affirmer l'accord pour faire la médiation
- Pas de violence verbale
- Pas de violence physique
- Confidentialité

## **Le rôle du médiateur, de la médiatrice**

Le médiateur assure le cadrage de la rencontre de médiation. Il doit respecter des règles strictes : il n'a aucun pouvoir si ce n'est d'être le garant impartial du bon fonctionnement du processus (il est le catalyseur qui va permettre la communication et la recherche d'une solution). Il doit s'assurer qu'il y a consensus entre les médians, c'est-à-dire que chacun est bien d'accord pour entreprendre une médiation. Il veille enfin au respect de la confidentialité des propos. Ainsi, il est le passeur qui peut s'effacer lorsque la solution a été trouvée entre les parties en conflit. Il se construit en plusieurs étapes. Entente sur la situation, reconnaissance des désaccords, et accord mutuel final. C'est un retissage du lien, de la confiance qui va commencer.

## RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR LES MICRO-VIOLENCES QUOTIDIENNES : EXAMINER COLLECTIVEMENT À FROID LES SITUATIONS A POSTERIORI

### Une situation de médiation

En récréation, Makaré, un élève de CP, fonce sur William, un élève de CM2, et lui met un « coup de boule », sans « faire exprès », affirme-t-il. Ce qui nécessite un passage à l'infirmerie de William, choqué. Celui-ci avertit l'animateur qui informe l'institutrice. Makaré est puni et la directrice demande une médiation.

Au cours de la médiation Makaré insiste sur le fait qu'il a été puni par sa maîtresse, sa directrice et son père. Il est en colère : il ne fait pas le lien entre la punition et l'acte. La médiation lui permet d'en reconnaître la gravité. La médiatrice lui propose de se mettre à la place de William. Il comprend alors qu'il doit faire des excuses sincères que William peut accepter. Makaré s'engage à « être gentil ».

### Un accord de médiation

Deux garçons qui s'étaient battus en cour de récréation ont posé les engagements suivants :

- D. (qui a des difficultés à maîtriser l'écrit et se trouve avec un retard scolaire) : Je m'engage à plus frapper J. et les autres élèves. J'accepte que J. vienne à ma table à la cantine. Si quelqu'un m'insulte, au lieu de frapper, je vais en parler à un adulte.
- J. (qui a des facilités à verbaliser et à écrire, et le profil bon élève) : Je m'engage à ne plus dire de mots qui blessent comme : « t'es bête ! ».

Pour solenniser et ritualiser l'engagement, chacun signe.

### Des élèves témoignent en école élémentaire

Oriane : « Je pense que la médiation est un bon moyen d'apprendre à vivre ensemble pour mieux mettre en place l'idée de régler les conflits. »

Camille : « En médiation, j'ai appris le rôle du médiateur : aider les personnes en conflit à trouver la solution par eux-mêmes. »

Zoé : « En médiation, j'ai appris à mieux écouter les autres. »

Esmeralda : « J'ai compris que c'était pour le vivre ensemble. Et aussi, je suis venue parce que dans la cour de récréation, on se disputait souvent, mais maintenant, il y a moins de disputes. »

Nina : « J'aime la médiation car on apprend en jouant. »

### ■ S'INSPIRER

- DIAZ Babeth, LIATARD Brigitte, *Contre violence et mal-être La médiation par les élèves*. Paris, Nathan, 1999.
- BONAFÉ-SCHMITT Jean-Pierre, *La Médiation scolaire par les élèves*. Paris, ESF, 2000.
- TIMMERMANS-DELWART Joëlle, *Devenir son propre médiateur*. Paris, Chronique sociale, 2004.
- ROSENBERG Marshall, *Introduction à la Communication non violente*. Paris, Éditions La Découverte, 2004.